

Nombre de membres  
En exercice : 11  
Présents : 8  
Pouvoirs : 1  
Votants : 9

Envoyé en préfecture le 24/04/2025

Reçu en préfecture le 24/04/2025

Publié le 24/04/25

ID : 041-214101321-20250410-DB648-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 10 AVRIL 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le dix avril à dix-huit heures trente, le conseil municipal de Méhers, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles LIONS, Maire  
Date de convocation : 05 avril 2025

**PRÉSENTS :**

LIONS Gilles, FICHTEN Marie-Pierre, FRANQUELIN Jean-Philippe, TEITGEN Carole, DEBRUYNE Caroline, LIONS Pascale, POINTEAUX Josette, VALLETTA Annick

Absente excusée : BROUHENA Christelle, FRANQUELIN Florentin

Absent non excusé : LAROCHE Romain

Pouvoir : FRANQUELIN Florentin à FRANQUELIN Jean-Philippe

Secrétaire de séance : Mme FICHTEN Marie-Pierre

**648- CONVENTION AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL**

M le maire rappelle au conseil qu'afin de bénéficier du FCTVA ( Fonds de Compensation de la TVA) sur les travaux d'aménagements et de sécurité à réaliser sur la RD63, en traversée du bourg et dans la traversée de La SUPLIGERE, donc sur le domaine public départemental, il convient de signer une convention avec le Conseil Départemental du Loir & Cher.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide :

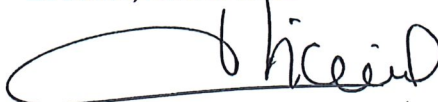
- De solliciter l'établissement d'une convention avec le Conseil Départemental afin de pouvoir bénéficier du FCTVA
- Autorise M le maire à signer tous documents se rapportant à cette convention

Votes : 9 pour

**FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS.**

Le Maire, LIONS Gilles

La secrétaire de séance, FICHTEN Marie - Pierre



Le Transmis en préfecture le 24/04/25  
Certifié exécutoire le 24/04/25